



Société de Prévoyance Mutualiste  
Assurance obsèques des employés de la Banque de France

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018

Conformément aux règles statutaires, les membres participants de la Société de Prévoyance Mutualiste du Personnel de la Banque de France immatriculée au registre national des mutuelles sous le numéro 391 396 397 dont le siège social est à Paris 1<sup>er</sup> arrondissement, 39 rue Croix des Petits Champs ont été convoqués individuellement dans les délais prévus à l'article 17 des statuts et se sont réunis en assemblée générale le jeudi 21 juin 2018 à 09h30 précises 9 rue du Colonel Driant, Salle de réunion N° 3 75001 Paris. .

Le quorum prévu à l'article 20 des statuts c'est-à-dire la moitié des membres ayant le droit de vote, soit  $11098/2 = 5549$ , est atteint puisque nous avons reçu 5878 enveloppes de vote à ce jour, de telle sorte que les conditions nécessaires à la tenue de l'assemblée générale ordinaire sont réunies.

### **Allocution du Président :**

Je déclare donc ouverte l'assemblée générale annuelle ordinaire de la Société de Prévoyance Mutualiste. Nos adhérents ont pu prendre connaissance des documents réglementaires adressés à chacun, sur l'activité de notre mutuelle au cours de l'année 2017.

En ce qui me concerne, j'ai l'honneur de présenter le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration.

Cette assemblée générale annuelle doit également se déterminer sur plusieurs questions relatives à sa gestion administrative.

- Approbation du P.V de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation de la nomination du Commissaire aux Comptes,
- Election de six administrateurs.

En l'absence de questions de la part des adhérents présents ou représentés, plus rien n'étant à l'ordre du jour, je clos l'assemblée générale annuelle de la Société de Prévoyance Mutualiste.

Le Président  
Yves LO IACONO